



Projet de procès-verbal Assemblée Générale ordinaire du 22 juin 2021

Nombre d'adhérents présents : 22

Nombre de votants : 49

Nombre de pouvoirs : 11

Collèges associatifs présents : Michèle LANZA (CSC Champvert), Jeannine TROLLER (Entraide dans le 5^{ème}), Marie-Pierre ANDRE (CIL).

Membres de droit présents : Thérèse du CREST (CAF), Sophia POPPOF (Conseillère Municipale Mairie du 5^{ème} et Conseillère de la Métropole de Lyon).

Salarié.es présent.es : Dominique de BEAUCHESNE, Charlotte PENICAUD, Claire PUJOL, Sylvestre N'DIAYE GRATALON.

En présence du commissaire aux comptes, M. Patrick PERRIN

En raison des contraintes sanitaires dues à la Covid19, l'Assemblée Générale a été décalée du 18 mai au 22 juin 2021 et s'est tenue en visio conférence à partir des locaux de la fédération départementale des centres sociaux du Rhône et de la Métropole de Lyon.

Les informations relatives à l'Assemblée Générale ont été communiquées aux adhérents par emails ou par courrier, ainsi que sur le site du centre. Le rapport d'activité est disponible sur le site.

Les adhérents ont pu retirer une version papier du rapport d'activité de l'année 2020 et voter toute la journée du 22 juin au centre.

Rapport Financier 2020 : Présentation par Pierre-Éric Masse

Echanges et questions

Une adhérente souhaite savoir si pendant la période de confinement la subvention de la ville a été maintenue.

Pierre-Éric Masse, administrateur « mission finances » précise que la dotation globale de fonctionnement de la ville a été maintenue à 229KE, en raison de la prolongation de la convention de la ville jusqu'au 31 décembre 2021.

Intervention de M. Patrick Perrin, Commissaire aux comptes

M. Patrick Perrin, rappelle ses missions et présente les conclusions de ses rapports, il certifie les comptes de l'association qui sont mis à la disposition des adhérents.



Rapport Moral et d'orientation 2020 : présentation par Jeannine Placet,

Echanges et questions

Une adhérente remercie les professionnels qui ont maintenu du lien avec les adhérents notamment les personnes les plus isolées. Elle souligne qu'à titre personnel elle a apprécié de pouvoir continuer son activité de Tai Chi grâce à la visio conférence.

Une adhérente souhaite connaître si le nombre de berceaux de la crèche a été maintenu à 12. Jeannine Placet administratrice « mission RH » précise que les berceaux sont passés à 10 en raison des contraintes sanitaires.

Une adhérente nous interroge sur le maintien du télétravail. Solange Hagenbourger administratrice « mission vie associative » indique que le télétravail est en partie maintenu et qu'il fera l'objet d'un futur examen.

Sophia Popoff représentante de la mairie du 5^{ème} et de la métropole de Lyon, remercie et félicite le centre socioculturel du Point du Jour pour toutes les actions menées auprès des différents publics. Elle souligne le rôle clé des centres sociaux et la qualité de notre partenariat.

Renouvellement du conseil d'administration: présentation Francine Clergironnet,

Francine Clergironnet, administratrice « mission vie associative » annonce le renouvellement

- Collège adhérents :

2 administrateurs sortant : 1 en fin de mandat, 1 par démission pour raisons personnelles.
Nombre de sièges à pourvoir 6.

Candidat : 1 – Alain BOSSY, bénévole « randonnée santé »

A été élu :

- Alain BOSSY avec 49 voix sur 49 suffrages exprimés

- Collège associations :

Renouvellement des 4 associations : CSC Champvert, Entraide du 5^{ème}, CIL du Point du Jour, CSF.

- avec 49 voix sur 49 suffrages exprimés

- *Notre nouvelle Directrice, Dominique de BEAUCHESNE, est arrivée le 7 juin 2021.*

Elle a travaillé pendant 16 ans dans l'Association des centres sociaux et culturels de la Mulatière d'abord comme directrice de structures petite enfance puis en tant que directrice adjointe de l'association.

Elle souligne la qualité de l'accueil qu'elle a reçu « Une arrivée facilitée par l'engagement des professionnels et des administrateurs »

Elle a pu apprécier l'ambiance d'un quartier très vivant et cerner quelques problématiques. Elle met en avant le nombre important de bénévoles qui s'impliquent et la force du partenariat de ce territoire.

Ses premières interventions seront axées sur une évaluation du projet social qui arrive à mi-parcours de son agrément ; des rencontres avec les habitants pour qu'ils n'hésitent pas à pousser la porte du centre socio-culturel, la poursuite des actions et le soutien à l'émergence de nouveaux projets.



A l'issue des différentes présentations et dans le cadre des 50 ans du centre socioculturel une version courte du film « 50 ans de Secret » est projetée à l'ensemble des participants. Ces derniers ont particulièrement apprécié les témoignages de cette vidéo qui retracent l'ensemble des activités du centre depuis 5 décennies.

Vote des résolutions

	OUI	NON	ABSTENTION
L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport moral et d'orientation, approuve ce rapport dans toute sa teneur	45	0	4
L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance du rapport financier et des rapports du commissaire aux comptes, approuve ces rapports dans toute leur teneur ainsi que le bilan général et les comptes de l'exercice 2020, tels qu'ils sont arrêtés par le Conseil d'Administration. L'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion au cours de cet exercice.	47	1	1
L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat positif de l'exercice 2020 en report à nouveau créditeur	47	1	1
L'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel 2021 tel qu'il lui a été présenté	47	1	1
L'Assemblée Générale décide de maintenir le montant de la carte d'adhésion pour la saison 2021/2022 à 15€ pour les usagers et à 5€ pour les bénévoles ne pratiquant pas d'autres activités que leur seul engagement bénévole	47	1	1
L'Assemblée Générale donne pouvoir au bureau et à la direction pour effectuer les formalités administratives et juridiques relatives aux décisions prises par l'Assemblée Générale.	48	0	1

L'ensemble des résolutions est adoptée